

qu'on renouvelait chaque jour. Et cette déplorable persécution était faite au nom de très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur Philippe le Bel, roi de France!

Enfin des juges prononcèrent une sentence de mort contre les templiers, comme étant convaincus du crime d'hérésie; et l'exécution fut fixée au 11 mars, jour si ardemment désiré par Philippe. Le commandeur de Normandie et le grand maître Jacques de Molay, suivis de leurs chevaliers, chargés de chaînes, conduits deux à deux, montèrent lentement sur le bûcher; alors ils se tournèrent vers le peuple, protestèrent hautement de leur innocence en présence du légat du pape, de l'archevêque de Sens et du clergé, accusant le roi et Clément de vouloir anéantir leur ordre pour se partager leurs dépouilles. Déjà les assistants, émus jusqu'aux larmes par l'accent de vérité de Jacques de Molay, avaient forcé les bourreaux de suspendre l'exécution; déjà les cardinaux et les évêques, hésitant devant l'énormité du crime et la colère populaire, avaient ordonné au prévôt de Paris de ramener les condamnés dans leur prison; lorsque Philippe, l'infâme Philippe, qui craignait de voir ses victimes lui échapper, envoya des renforts de troupes, fit conduire les martyrs dans l'île Saint-Louis, et ordonna qu'on exécutât la sentence à l'heure même. Le commandeur de Normandie et le grand maître subirent leur supplice avec un grand courage, et l'on raconte que du milieu des flammes, on entendit la voix prophétique de Jacques de Molay qui appelait Clément V et Philippe le Bel devant le tribunal de Dieu! Le pape et le roi moururent en effet quelques mois après, cette même année 1314!.....

## QUATORZIÈME SIÈCLE.

### BENOIT XI,

199<sup>e</sup> PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE,  
empereur d'Orient.

PHILIPPE LE BEL,  
roi de France.

Réflexions sur l'histoire de l'Église au quatorzième siècle. — Élection de Benoît XI. — Les états généraux de France supplient Philippe de faire déclarer infâme la mémoire de Boniface VIII. — Rétablissement des Colonna. — Le pape veut réformer les mœurs du clergé. — Il est empoisonné par les cardinaux.

Robert Gallus, dans son style apocalyptique, dit en parlant de l'Église au quatorzième siècle : « J'étais en prières, les » regards tournés vers le ciel, quand j'aperçus tout à coup » dans les airs un monstre revêtu de la chape pontificale; il » avait les pieds en forme de glaive et des mains immenses, » qu'il plongeait dans l'Orient et dans l'Occident pour les » relever ensuite pleines d'or et de pierreries; on ne lui » voyait point de tête. M'étant approché alors, j'entendis une » voix infernale qui me cria : C'est l'Église romaine! »

En effet, l'esprit d'humilité et de charité avait entièrement abandonné les chefs du clergé romain. Depuis saint Grégoire jusqu'à Grégoire VII ils avaient combattu contre les évêques d'Orient et d'Occident pour usurper la suprême puissance

ecclésiastique ; ensuite ils avaient commencé les mêmes luttes contre les rois, jusqu'au pontificat de Boniface VIII, pour établir leur domination temporelle. Enfin lorsqu'ils eurent élevé la chaire de saint Pierre au-dessus de tous les sièges et de tous les trônes, lorsqu'ils eurent réuni dans leurs mains le glaive spirituel et le glaive temporel, ils songèrent à exercer cette puissance pour attirer à eux les richesses du monde entier.

Déjà l'inquisition établie par Innocent III avait fait merveille en Europe, où ses tribunaux condamnaient au bûcher les fidèles dont les biens excitaient la convoitise de la cour de Rome ; mais comme ce moyen d'extorsion, indépendamment qu'il présentait quelque danger, n'était pas assez expéditif, les papes se rejetèrent sur les reliques, et suivant la maxime de Boniface VIII, ils firent argent de tout ce qu'ils purent vendre : après avoir épuisé l'Italie, ils s'abattirent sur la France, où, grâce aux progrès des lumières, à l'affranchissement des communes et à l'émancipation des serfs, ils étaient assurés de trouver pour longtemps des ressources. Depuis lors, et pendant un siècle entier qu'ils tinrent leur cour à Avignon, il sembla que la vertu eut été chassée du royaume par leur seule présence, tant il se commit d'actions honteuses.

Après la fin terrible de Boniface, les cardinaux se réunirent en conclave et proclamèrent chef de l'Église Nicolas de Trévise, cardinal-archevêque d'Ostie ; le nouveau pontife fut sacré le 27 octobre 1303, sous le nom de Benoît XI.

Nicolas était fils d'un notaire appelé Boccasio Boccasini ; il avait fait ses études à Venise, où plus tard il avait rempli les fonctions de précepteur : ensuite le jeune Boccasini était

entré dans l'ordre des frères prêcheurs, où par son zèle il avait mérité d'être promu aux charges de sous-prieur, de prieur, de provincial et de général de l'ordre ; enfin Boniface l'avait élevé au cardinalat et à l'évêché d'Ostie, en lui faisant la singulière recommandation d'être moins vertueux, s'il voulait se faire aimer du clergé de son diocèse.

Dès que l'élévation de Benoît fut connue en France, Philippe lui envoya le seigneur de Mercœur, Pierre de Belle-Perche, chanoine de Chartres, et le chevalier Guillaume du Plessis, qui se joignirent à Nogaret pour féliciter le nouveau pape sur son exaltation et pour lui soumettre la requête suivante, que les états généraux avaient présentée au roi de France : « A vous, très-noble prince Philippe, notre sire. Les » peuples de votre royaume vous supplient de conserver les » franchises et la souveraineté de vos états, c'est-à-dire de ne » point reconnaître sur terre d'autre maître que vous de vos » biens temporels. Ils vous prient également de faire déclara- » rer à la face des nations que le pape Boniface VIII a mérité » la damnation éternelle, en dénonçant par ses bulles que » votre royaume lui appartenait et qu'il pouvait en disposer » suivant son bon plaisir. »

Benoît, guidé par un sentiment de probité et de justice, blâma ouvertement la conduite de son prédécesseur ; il releva Philippe de toutes les censures ecclésiastiques prononcées contre lui, et publia plusieurs bulles en réparation des désordres qu'avaient causés celles de Boniface. Il révoqua en outre les décrets lancés contre les Colonna, excepté toutefois ceux de confiscation, que les cardinaux ne voulurent pas consentir à annuler.

Bien différent de ses prédécesseurs, ce pontife était tellement ennemi du faste et de l'ostentation, que sa mère étant venue le voir après son exaltation, sous des vêtements magnifiques, il feignit de ne pas la reconnaître. Comme elle s'aperçut du sujet de son mécontentement, elle quitta le palais et revint avec ses habits ordinaires, alors il la reçut avec effusion de cœur devant toute la cour et la fit asseoir à ses côtés. Les mêmes sentiments d'humilité portaient Benoît à favoriser les frères mendiants, qui ne possédaient ni meubles ni domaines, et vivaient du pain de l'aumône, attendant le soir sur le seuil des demeures qu'on leur offrit un abri pour la nuit.

Ce bon pape appliquait tous ses soins à la pacification de l'Italie et à la réforme des ecclésiastiques; aussi souleva-t-il contre lui une haine violente : les cardinaux, dont il voulait réprimer les désordres, se montrèrent ses plus ardents ennemis, et résolurent de se délivrer d'un censeur incommode. Un jour de grand festin, pendant que le saint-père dînait avec plusieurs d'entre eux, un jeune clerc parut en habit de religieuse du monastère de Sainte-Pétronille, et vint offrir à Benoît, au nom de l'abbesse, qui était l'une de ses pénitentes, un plat d'argent garni de figues nouvellement cueillies; le pape en prit deux et offrit les autres à ses convives, qui les refusèrent pour ne pas en priver sa sainteté. Dans la même soirée, le pape se sentit attaqué de douleurs aiguës dans les entrailles et de vomissements; son médecin reconnut qu'il était empoisonné. Mais il était trop tard pour arrêter le mal, et le vertueux Benoît expira le 6 juillet 1304.

## CLÉMENT V,

ANDRONIC II  
PALÉOLOGUE,  
empereur d'Orient.

200<sup>e</sup> PAPE.

PHILIPPE LE BEL,  
LOUIS LE HUTIN,  
rois de France.

Désordres, débauches et intrigues des cardinaux. — Philippe fait élire Clément V. — Conditions de son pacte avec Philippe. — Le nouveau pape est couronné à Lyon. — Origine des annates. — Le saint-père pille les églises de France. — Persécutions contre les templiers. — Philippe le Bel exige que le pontife condamne la mémoire de Boniface VIII. — Le roi est trompé par le pape. — Philippe est contraint de renoncer à poursuivre la mémoire de Boniface. — Absolution de Nogaret. — Concile de Vienne. — Les princes chrétiens s'engagent à entreprendre une nouvelle croisade en terre sainte. — L'empereur Henri VII envahit l'Italie et s'empare de Rome. — Il est empoisonné par un moine jacobin. — Bulle du pape contre la mémoire de ce prince. — Mort de Clément.

Les funérailles de Benoît XI terminées, les cardinaux s'enfermèrent en conclave à Pérouse pour lui donner un successeur. Dès le premier jour, deux factions également puissantes se partagèrent les voix; l'une avait à sa tête Matthieu Rosso des Ursins et François Gaëtan; l'autre reconnaissait pour chefs Napoléon des Ursins et le cardinal de Prato. Les premiers portaient au trône pontifical un cardinal italien